

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU de

RUE DU 25 MAI n. 67.

HONNÊTE ET PATRIOTE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés franco.

PRIX

de L'ABONNEMENT 3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS

Lundi 29. — Passage de Borghetto, (Italie) par le général Bonaparte (1796).
Mardi 30. — Passage de Pesciera (Italie) par le général Bonaparte (1796).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1^{er} mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTVIDEO.

AVIS IMPORTANT.

Le club anti Français a changé le local de ses réunions, elles ont lieu maintenant dans la maison neuve en face du café du commerce rue des Treinta y tres la dernière séance a eu lieu avant hier, et a duré 4 heures, si elles continuent nous désignerons les individus qui y assistent le plus régulièrement.

BENEDICTION DU DRAPEAU DES VOLONTAIRES FRANCAIS. LE PRINCE DE JOINVILLE.

Nos lecteurs ont trouvé dans notre dernier numéro d'excellentes tables motifs qui ont été il a-

REVUE DE BELGIQUE

LE TRAFIC DE BELGIQUE

M. GUYON

Ain de la Colonne.

Vois un triste problème
Naguère d'acier en métal,
D'un air d'acier en métal,
" Vous plaisantez, en vérité,
Est-il pour moi de sacrifice
Lorsque je remplis vos souhaits?
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, je me rends cette justice,
Je n'ai jamais été Français!

Je consens à passer pour drape,
Mais non pour déloyal, morbleu?
Le frère qui nous procure,
Mes bons amis, n'est pas l'un
Prendre des airs de gouverneur,
Dieu me damne si je le fais!
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, je le dis en ce lieu,
Je n'ai jamais été Français!

Le trait plaisir à la France;
Dès l'esprit de faction
A laissé percer l'espérance
D'une plus intime union.

journer la bénédiction du drapeau des Volontaires Français. Nous reconnaissons avec franchise l'erreur dans laquelle nous étions involontairement tombé. Personne n'a le droit de suspecter notre bonne foi; car, le jour où nous avons accepté la rédaction du Patriote, à peine 160 Français avaient-ils pris les armes, et nous avions, peut-être, en l'occurrence, quelque mérite à entreprendre la tâche dont nous nous sommes chargés. Notre conviction à cet égard est assez établie par ce seul fait pour que personne ne n'en doute. Nous savons que plusieurs de nos honorables compatriotes, dont les noms sont dans toutes les bouches, ont eu dans le mouvement une influence plus large que la nôtre, et se sont offerts à des fatigues plus pénibles que notre travail; dont notre cœur nous rend l'accomplissement agréable. Il ne conviendrait pas toutefois de détruire par une négation une œuvre consciencieuse et déjà consommée. Le dévouement des uns n'anéantit pas le dévouement des autres; il y a justice mutuelle à ce que chacun fasse loyalement la part de tous. Mais laissons cette digression, et qu'on nous permette de revenir à cette cérémonie que des circonstances particulières ont seules fait retarder. Nous savons qu'à l'occasion de ce contre-temps une joie hypocrite s'est manifestée dans l'ombre: une des paroles amères et dédaigneuses ont été prononcées publiquement.

Cette allégresse factice ne sera pas de longue durée. Lorsqu'un parti se sent faible et

pret à crouler, sa gaieté n'a jamais rien de naturel, elle ne connaît de sourire que le sourire du désespoir: l'homme suspendu sur un précipice rit aussi convulsivement quand le vertige l'entraîne au fond de l'abîme.

Le gouvernement oriental est aujourd'hui trop fermement consolidé; trop digne et trop habile pour se précipiter sur de vaines promesses il a les yeux fixés sur un but que sa persévérance atteindra. Il se verra qu'à Rome, lorsque les généraux, après la victoire, s'installent au Capitole, ils entendent autour d'eux les clameurs des insulteurs publics, dont les saillies prétextées relèvent et leur triomphe.

La légion des Volontaires Français a parfaitement compris les explications loyales données par notre colonel; ces explications lui suffisent et la contentent.

Les pluies froides et meurtrières auront assez fatigué l'ennemi, campé tristement aux portes de cette capitale; lorsqu'il aura perdu jusqu'à cette sauvagerie au face du meurtre, qui avait de propager la terreur sans l'inspirer aux hommes énergiques; lorsque, fatigué de mal vivre, il ne conservera pas même la force et la résolution nécessaires pour fuir; le soleil de la délivrance se lèvera sur nos têtes pour éclairer sa ruine et notre glorification.

Le drapeau tricolore sera béni par d'illustres parrains sur la place publique, en présence de toutes les illustrations de cette république a-

Aggrandir notre territoire
Serait un crime, je le suis...
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, c'est là ma plus belle gloire,
Je n'ai jamais été Français!

La houille en Belgique enfermée
Rechaufferait, dit-on, les doigts
Du paillard pour qui sa femme
N'est visible que sur les toits.
Grave erreur, car Maria proteste
Que le charbon belge est mauvais.
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, chacun voit cela de reste,
Je n'ai jamais été Français!

Brisant un monopole juif,
Il serait bon, je le conçois,
De tirer les fers de Belgique
A nos fabricans aux abois;
Mais, souviens-toi que c'est une faute,
Et ces fers perdraient leur poids.
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, je le déclare à voix haute,
Je n'ai jamais été Français!

Nos vils intérêts dans nos caves,
D'un air vigoureux riches,
On nous invite d'entrées;
On nous laisse sans débouché.

Ces plaintes, fort justes, peut-être,
Messieurs, n'obtiendront nul succès;
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, vous devriez me connaître,
Je n'ai jamais été Français!

" Fais-tu qu'une affaire de ferme,
" Dit-on, vous lie moi les mains?
" Sans crainte d'être notre ennemi
" Aux yeux des rois de la germanie."
Vous en parlez bien à votre aise,
Tomber dans un piège étroit!
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, messieurs, de vous en débarrasser,
Je n'ai jamais été Français!

Des gens voudraient que la France
Relâcherait par ce traité
Et son industrie en souffrance
Et son honneur déshonoré.
Publiez! si j'étais à leur place,
C'est bien là ce que j'y ferais.
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, que voulez-vous que j'y fasse?
Je n'ai jamais été Français!

(Chirac)

FRANCE.

(Par 10 de mai.)

Dans la séance d'aujourd'hui, la chambre des députés a, sur la demande de M. le ministre des affaires étrangères, fixé à mercredi les développemens des deux propositions de MM. de Sade et Duterglet de Hautanc.

Après l'adoption de plusieurs projets d'intérêt local, M. le ministre de l'intérieur a présenté divers projets de loi relatifs à des changemens de circonscription de communes.

Enfin, la chambre a entendu le rapport des pétitions. Une de ces pétitions demandait le rétablissement de l'effigie de l'empereur Napoléon sur la croix de la Légion d'Honneur et l'abrogation de la loi qui en a effacé la famille. Après une épreuve d'indécision, la seconde disposition, relative à l'exil de la famille impériale, a été repoussée; la première, concernant le rétablissement de l'effigie de l'empereur sur la croix de la Légion d'Honneur, a été votée à l'unanimité.

Un jeune officier du 7e léger, engagé volontaire, le fusilier Parrot, comparait devant le conseil de guerre de Paris comme prévenu de désertion à l'ennemi avec armes et bagages. Le récit vraisemblable qu'a fait ce jeune homme de son séjour chez les Arabes a vivement intéressé tous les assistants. D'après son système de défense, Parrot, s'étant débarrassé avec un de ses camarades des bruits de Blédah pour cueillir du cramoisi dans la campagne, fut tout à coup surpris par deux cavaliers arabes qui lui attachèrent une corde autour du corps et l'entraînèrent de toute la vitesse de leurs chevaux. Conduit à Teké lemp, es-jed en prison, il parvint à s'échapper; mais il fut bientôt repris et mis en esclavage chez un marabout des montagnes du Chéiff, où il demeura une année entière, employé aux travaux les plus durs. Au bout de ce temps, il s'échappa de nouveau, monta sur un cheval de son maître, et erra trois nuits sans savoir où il allait, obligé qu'il était de se cacher le jour pour échapper aux poursuites. Cette précaution fut vaine. Rencontré et questionné par des Arabes, il leur répondit dans leur langue, qu'il parlait assez bien, et se fit passer pour un de leurs coreligionnaires. Conduit à ce titre chez un chef, il y fut d'abord bien accueilli; mais on découvrit bientôt sa nationalité et il fut en la possession de. Pour la quatrième fois depuis son enlèvement il parvint encore à s'échapper, et après avoir erré pendant plusieurs jours, vivant de l'orge et du blé qu'il cueillait sur sa route, et près de succomber à la fatigue, il fut enfin le bonheur de rencontrer un cavalier qu'il reconnut à son tour et qui pour le chef d'une tribu alicia aux Français et qui le fit conduire au général commandant à M. Staganem. Parrot a donné pour preuves de sa sincérité les traces qu'il porte encore de deux cents coups de bâton, les cicatrices de ses pieds, qui attestent ses voyages à travers champs, et le fut couronné par écrit de sa présentation volontaire au chef alicia qui l'a recueilli. Le conseil a pré-voir délégué quelques minutes à prononcer l'acquiescement de Parrot.

Bohommé, Legoye et Leyman avaient formé une association ayant pour but en apparence d'abord la commission, plus tard l'exportation et la négociation d'effets de commerce, en réalité le vol et l'escroquerie; Legoye et Leyman ont déjà réglé leur compte avec la justice, c'était hier au tour de Bohommé, contre lequel plusieurs jugemens par défaut avaient été rendus, et qui, enfin arrêté, a formé opposition à ces condamnations.

Bohommé jouit de la plus resplendissante santé, et son apparence plethorique semble inviter encore à la crédulité de ses dupes. Bohommé et ses deux associés dépensaient en princes l'argent qu'ils escroquaient. C'est ainsi qu'après une bonne affaire ils ont passé trois jours dans un café-restaurant et y ont dépensé 1,400 fr.; leur compte en cigares s'est élevé à 80 fr. La manière dont ils quittaient le Havre fut en de leur plus joli tour. Un carrosse avait un tilbury à vendre et le commandant fit la place un cheval dont il voulait se débarrasser, mais l'on et l'astro s'entendirent en descendant que contre des écus. Les associés font prix avec chacun des deux vendeurs et s'avisèrent que la vente aura lieu comptant. Mais il fut bien essayé le cheval et le tilbury. L'achat est étalé à l'autre; les acheteurs montent dans le tilbury pour procéder à ce double essai. Ils partent en saluant poliment, mais ils avaient pris la route de Paris, et on ne les revit plus.

Bohommé a été condamné à deux ans de prison. On parle d'une proposition qui serait faite par un député, et qu'appuierait l'opposition, tendant à ce qu'à l'avenir on ne pût être dans chaque département qu'un

mée par nos lois, en présence de tous les personnages étrangers dont les sympathies se voient à la honte à nos représentants, en présence des dames orientales, dont la charité et le patriotisme sont admises de tout la population Montevidéenne. Une foule immense vâlera de ses acclamations fraternelles les libérateurs futurs du travail consciencieux et de la civilisation audacieusement menacée. Nous ne voulons pas recourir à des comparaisons ambitieuses; mais nous affirmerons que, pour nous Français, cette fête patriotique, offerte à notre évènement par le gouvernement oriental nous rappellera cette imposante solennité de la Féderation, où Lafayette jura sur son épée de sauver sa belle patrie et de maintenir sa constitution si chèrement achetée.

Le jour des plaisanteries fades et des moqueries dédaigneuses sera dès lors passé; la crainte seule agitera jusqu'aux os nos ennemis tremblants, et ils rentreront dans l'obscurité de leurs retraites honteuses.

Volontiers Français, nobles et bien chers camarades; ce n'est pas là votre seul triomphe. L'expression de votre indignation légitime et de vos plaintes sérieuses et fondées est arrivée aux oreilles d'un jeune prince, qui promet d'être un jour une des gloires de notre France. Son cœur nous a compris; sa sympathie profonde vous est acquise. Comme vous, il a rougi du triste spectacle que présentent ici les actes de nos représentants. Son épée a frémi dans le fourreau; mais une réserve commandée par sa position l'a empêché d'agir comme il le voulait. Nous en avons les preuves positives. Il est parti de Rio Janeiro pour France, l'âme navrée et pleine de notre souvenir. Son illustre père entendra bientôt nos réclamations par sa bouche, et just ce sera fait.

A. BRÉCOT.

M. PICHON S'EN VA.

Air Glorja tibe, Domine.

Extatur anima mea,

Quo la joie

Chez tous se voir,

Extatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Sachez donc que le ministère

De notre consul sbloui,

Nous le rappelle, pour lui faire

Un geste plus digne de lui.

Extatur anima mea

Point de cesse

A Pal égrever.

Extatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Monsieur Pichon l'a dans ses poches,

Ni fusil, ni munition,

Mais il porte dans ses armoires,

Rosa et Fédération.

Extatur anima mea

Pour l'in-ge

Un bon voyage!

Extatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Par devoir neutre en toute cause,

En terrain de l'opinion,

Il sut s'abandonner, et par clame,

S'adjuger la part du lion.

Extatur anima mea,

Le Bismarck

Qu'il s'empêche.

Extatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Faisant de la philanthropie

Avec l'or regu des Tyrans.

Il suscita, plein d'insulte,

La guerre civile en son rang.

Extatur anima mea

Mercenaire.

Avez de guerre.

Extatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Pour la cause que chose s'arme;

Sans crainte pour nous répugner,

Que portait monstarche, un gendarme

Menace de nous enjôigner.

Extatur anima mea,

Le gendarme

Vaquetter l'arme.

Extatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

De St-Charles.

NOUVELLES DU SOIR.

MINISTÈRE.

Un décret met à la charge de chaque propriétaire la conservation des numéros imprimés sur les postes. Les écritures sont à la charge de habitants de la rue. Un lieutenant d'alcide veillera à l'exécution de cette mesure.

Le propriétaire de toute maison neuve a tenu d'y placer le numéro qui lui correspondra.

Les contrevenants seront punis d'une amende de 4 à 12 piastres. Toute rue devra porter forcément le nom imposé par le gouvernement.

Les annonces dans les journaux devront être faites avec les noms et les adresses.

Ce sont là les dispositions les plus importantes.

Le colonel Estiva a rédigé un journal des opérations de l'armée nationale, à dater du 4 février 1843, dédié à M. le ministre de la guerre.

Un député du Bréil a présenté, à une séance de la chambre, des observations au sujet de la sanction circulaire d'Oribe. Le ministre des affaires étrangères et de la justice a répondu qu'il n'avait pas d'écrits secrets à donner à ce sujet à la chambre.

Des nouvelles de l'ennemi confirment tous les jours l'état critique de sa situation.

D. Acosta, lieutenant du 1er bataillon, frère du comte D. Francisco, qui fut chef du département de San José, a été égorgé par ordre d'Oribe. Avant de mourir, il s'est écrit:

Tuez-moi, tuez un Oriental qui sait mourir comme un homme libre; non sang sera efflué un jour par les Orientaux qui mourront.

Le commandant Pacheco a apporté des nouvelles importantes de l'intérieur; les communications du colonel Barz sont également arrivées. Oribe n'a pas osé accepter une bataille de cavalerie. L'ennemi est en pleine désorganisation. Le général Rivera est maître de toute la campagne, à l'exception de quelques points sur la côte de l'Uruguay. Toute la population s'est mise sous la protection du drapeau oriental.

Une lettre de Buenos-Ayres dit que l'on a procédé à l'enlèvement de tous les Orientaux Espagnols et Argentins qui ont été enlevés de Montevideo. Ils seraient envoyés pour succéder Oribe.

On parle, en France, de donner la liberté à don Carlos; le prince Louis Napoléon a voulu recouvrer la sienne le 1er mai, en donnant sa parole qu'il ne remettrait plus les pieds en Europe.

Le vieux roi de Hollande, qui touchait à la mort, est convalescent.

seul fonctionnaire public. On obtiendrait ainsi une réduction de plus de la moitié dans le chiffre des fonctionnaires qui, de cent quatre-vingt-cinq, descendrait à quatre-vingt-six, ce qui est au moins suffisant.

Nous savons que dans la pratique ce mode de réforme ne sera pas sans présenter des obstacles. Il multipliera les exclusions par la voie du sort au commencement des nouvelles législatures, et motivera une seconde édition des élections générales. Rêvé à savoir si les inconvénients ne seraient pas inférieurs aux avantages.

Ce qui est certain, c'est que le nombre des fonctionnaires dans la chambre est un vrai scandale, et que le ministère n'est plus soutenu par des représentants de l'opinion du corps électoral, mais par des subalternes qui veulent avant tout conserver les chefs d'où dépendent leur position et leur avancement.

(Journal de Haïre.)

Le désastre qui vient de frapper la Guadeloupe et particulièrement la ville de la Pointe-à-Pitre est une de ces calamités qui étonnent l'imagination et rendent toutes les âmes. Ce désastre est si grand qu'il ne peut manquer d'éveiller de profondes sympathies, même ailleurs que parmi les compatriotes des infortunés auxquels il vient de le subir. C'est à la France surtout qu'il appartient de la consoler et de secourir ceux qui restent des habitants d'une ville française soudainement anéantie. Déjà le gouvernement se prépare à leur envoyer, au nom de la chère patrie, ces secours dont ils ont besoin; mais, si promptes que soient les mesures qu'il pourra prendre, il aura été devancé de bien loin par les habitants de la Martinique, qui, ayant eux-mêmes une dette de reconnaissance à acquitter, se sont empressés de faire porter à la Guadeloupe toutes les ressources dont ils pouvaient disposer. Cette noble émulation, qui se manifeste entre les individus, entre les cités, entre les peuples mêmes, chaque fois qu'une grande calamité vient fondre sur un point quel qu'il soit des pays civilisés, est un des traits qui honorent le plus notre époque et le seul qui puisse diminuer l'horreur de ces fléaux qui frappent d'un seul coup une population tout entière. Le tremblement de terre de la Martinique, les inondations du Rhône, le vaste incendie de Hambourg, ces catastrophes si terribles ont eu pour effet de provoquer au loin la pitié et la généreuse assistance de plusieurs peuples à qui se révélèrent ainsi les liens qui, malgré les barrières élevées sur les frontières, devraient toujours les unir. Le malheur de la Pointe-à-Pitre, comme l'attestent les nombreux détails que nous publions aujourd'hui d'après une feuille de la Guadeloupe, est le plus grand de tous; il fournira, nous n'en doutons pas, une nouvelle occasion de faire éclater ces sentiments généreux qui se communiquent maintenant d'une nation à l'autre et vont chercher les infortunés à soulager même au-delà de l'Atlantique.

TREMblement de terre à la Guadeloupe.

(Suite et fin.)

PROCLAMATION.

Habitants de la Guadeloupe. Un tremblement de terre dont vos cités n'ont point d'exemple vient de ravir de ruines notre malheureux pays et partout des habitations détruites, partout des victimes de cet immense désastre. La ville de la Pointe-à-Pitre a vu plus d'innombrables cadavres gisant aujourd'hui sous ses débris, d'un vous avez vu sortir plus de 1500 blessés, miraculeusement sauvés. Votre infortune est grande, mais toute ressource n'est pas épuisée, toute espérance n'est pas perdue.

Déjà vos frères de la Martinique et leur digne gouverneur vous ont tendu une main amie; déjà le brave amiral de Magde, dans vos épreuves, par son long séjour les sympathies, ont voulu s'associer à votre douleur, comme à vos travaux; il partage avec vous les vives de son espoir.

La France entendra les cris de votre détresse, et vos malheurs lui arracheront des larmes. Bientôt les bienfaits de sa main, n'en doutez pas, viendront soulager vos souffrances; bientôt la mère-patrie viendra en aide à ses enfants, aujourd'hui sans pain et sans asile.

Mais une ressource plus prochaine, vous a été découverte par la Providence: c'est la reddite sucrose sur pied et qu'il faut saisir.

Dans les débris des usines abandonnées, vous trouverez les pièces nécessaires pour en relever quelques-unes. Réunissez vos efforts, portez-les successivement sur les moulins qui ont le moins souffert, sur ceux qui, par leur position, peuvent servir plusieurs habitations, et bientôt vos produits, livrés aux marchés qui les attendent, vous donneront les moyens de traverser sans péniblement ces longs mois qui doivent vous séparer du jour où la générosité nationale viendra à votre secours. C'est ainsi que vous allègeriez pour vos familles le poids de la misère, que vous éviterez souffrances sans effort, et que vous supporterez avec une noble résignation.

Habitants de la Guadeloupe! j'ai admiré votre courage et votre résignation dans le malheur. Dans vos efforts persévérants pour effacer les traces du désastre, un reconnaîtra les nobles enfants de la France!

Sur les débris de la Pointe-à-Pitre, le 11 février 1843.

Votre gouverneur, GONZALEZ.

Par une heureuse circonstance, les militaires de la garnison de la Pointe-à-Pitre ont eu le temps d'évacuer leur quartier, et l'on n'a à déplorer que la perte de trois d'entre eux.

La Martinique n'a que faiblement ressenti le tremblement de terre, dont les effets ont été si funestes à la Guadeloupe; on n'y cite ni victimes ni dommages importants.

Nous lisons dans le Courrier de la Martinique du 14 février.

Saint-Pierre, 12 février 1843.

Je ne sais par où commencer le récit de cet événement; désastre du 8 février 1843. C'est le 8 février, à 10 heures 35 minutes du matin, qu'une violente et longue secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Saint-Pierre. Je ne puis vous dire la terreur qui s'est emparée de la population. Une fois terminée de cette épouvante, la pensée venait suite portée sur le sort de Fort-Royal. Avec quelle anxiété on attendait le canon qui devait annoncer la nouvelle de la ruine de notre malheureuse capitale. Enfin, vers trois heures on était tranquillisé: le Fort-Royal avait été épargné. Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, un bateau qui était venu solliciter presque insensiblement auprès de la Pointe-à-Pitre n'existait plus!...

La catastrophe paraît tellement épouvantable, que l'on en doutait. Une goélette arrivée ce soir nous confirma la nouvelle de l'entière destruction de la ville. Cependant, rien d'officiel n'était arrivé, et le capitaine se conformant aux instructions qu'il avait reçues, ne demandait aucun détail: il ne savait rien, il n'avait rien entendu dire. Le bateau avait été expédié dans un but de spéculation? (La suite à prochain numéro.)

ÉTAT des bâtiments de tous rangs armés au 1er janvier 1843.

(Suite.)

Bâtiments à vapeur armés: Aimable et Comte 450 chevaux (cinq), Archimède, Camilleon, Casseur, Lucrèce, Pluton et Volo 230, Achéron, Cerber, Chimère, Coccy, Créodile, Elia, Euphrate, Fulton, Océan, Grandeur, Héron, Papin, Phœnix, Phare, Sphinx, Syz, Tartare, Tenare, Tonnerre, Vendeur 100, Renier 150, Castor 12, Galibi 80, Casimir et Erbe 60, total 33 bâtiments à vapeur, non compris les bateaux à vapeur paquebots du Levant et les paquebots trans-atlantiques. Ces bâtiments sont armés de 4 200 bouches à feu.

Récapitulation des bâtiments armés.

Table with 3 columns: Bâtiments, Rang, Nombre. Rows include Vaissaux, Frégates, Corvettes, Bricks, Canonnières, Goélettes, etc.

Bâtiments non armés en construction dans les ports au 1er janvier.

26 vaisseaux en construction, 2,526 canons. Louis XIV, Volage, Ville de Paris 120 canons, en construction, Annibal, Anstérie, Duguay-Trouin, Eylau, Fleury, Henry IV, Noémie, Tago, Tarente, (150), Vugrath 100 canons en construction, Bayard, Breton, Custigione, Daburath, Duguesclin, Fontefroy, Hector 80 canons, en construction, Jean 80, de marine, Sceptre, Tilsit 80, en construction, Algeras 60, Nestor 40, déarmés. 33 frégates présentant 1,180 canons. Andromaque, 60 canons, déarmés, Duchesse d'Orléans et Entrepreneuse 60, en construction, Forte Indépendante, Iphigénie et Méphémé 40, déarmés, Persévérance et Renouée 60, en construction, Semillante 60, déarmés, Sémillante 60, en construction, Surveillante 60, déarmés, Vengeur 60, en construction, Sirène 58, déarmés, Alcide, Néphtis, Pandore, Poursuivante, Sybille, Virgile et Zénobie 50, en construction, Armide, Astrée et Médée 46, déarmés, Algérie, Arctique, Charte et Clarine 40, en construction, Jeanne d'Arc 40, déarmés, Héliopolis, Pélopie, Potomac et Prick 40, en construction. 9 corvettes donnant 207 canons. Bécasse 60 canons, déarmés, Bégonia 50, en construction, Saphir 30, Cybèle, Regale vasée, 25, Echo 20, Cornélie, Egle, Oriole et Pétite 16, déarmés. 21 bricks donnant 412 canons. Actéon, Abécrotz, Alerte et Brindon 20 canons, déarmés, Fulgur 20, en construction, Dabur, Fugate, Hazard et Laperouse 20, déarmés, Olympe et Pylade 20, Cyranier et Drogon 18, Abeille 16, Agée 16, en construction, Alcione, Bonaparte, Comète, Eclipse et Laurier 10, déarmés, L'ger 10, en construction, Laton, Obervateur, Pehobor, Rossignol et Sylph 10 déarmés. 2 bricks-canonnières donnant 20 canons. Chevalerie et Prudence 4 canons déarmés. 21 rondelles, culiers, bouées, etc. Duplat 8 canons de 18, déarmés, Harpocrate 1, en construction, Iris 6 bouches à feu, déarmés, Topaze 6 canons de 18 en construction, Azur 4, Arach, Aca, Belle Hélène et Marie 4 bouches à feu, déarmés, Brestois 6 bouches à feu, déarmés, Capidon 4, déarmés, il, ardent, Express 6 bouches à feu, déarmés, 2 bouées à feu, Harpocrate, Esperance et Elysée 4, Capland, Massillon, Sentinelle, Tuffin et Valenciennes 2 et 4 bouches à feu, déarmés.

(La suite à prochain numéro.)

HOPITAL FRANÇAIS.

L'hôpital a besoin d'une compagnie de quarant hommes d'ambulance. ils auront exactement les mêmes droits que les légionnaires, à dater de leur engagement. Les Français qui voudraient en faire partie n'ont qu'à se présenter à l'hôpital, rue de Sarandi près le marché où le directeur leur fera connaître les conditions.

AVIS DE POLICE.

Par ordre de M. le chef politique et de police, on prévient le public qu'à dater de ce jour, 22 mai, les amendes qui seront imposées, pour contravention aux édits de police en vigueur ne devront être payées que d'après un reçu imprimé qui énoncera la valeur, et sera signé par le sousigné, et le commisaire respectif, et scellé du sceau du département.

M. le Maire, 22 mai 1843.

MENDEZ.

- Aux artisans des talents et vertus, intéressés à M. le Maire... 1. Pour apprendre à faire la poudre à Canon et de chasse. 2. Idem pour graver sur le marbre avec facilité. 3. Idem pour la poudre de fusil à piston. 4. Idem pour faire la poudre de Jupiter tonnant. 5. Idem pour faire le Cidre à la perfection. 6. Idem pour siffler de son sifflet avec de l'eau. 7. Idem pour graver sur la fer-blanc. 8. Idem pour graver sur la fer-blanc. 9. Idem pour graver sur les bruts d'autrefois. 10. Idem pour sculpter le Cidre à la perfection. 11. Idem pour graver sur la fer. 12. Idem pour faire les arbes de Saturne. 13. Idem pour changer le vin rouge en blanc. 14. Idem pour graver le marbre blanc. 15. Idem pour fondre à l'instant une liasse de fer. Les personnes qui voudraient s'instruire de leur talent s'adressent chez Lefèvre au faubourg M. Roulier, au café de la Cocarde de 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

AUX VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire de cavalerie sous le commandement du capitaine Alazard, à se faire inscrire hors du marché, maison Favey, près du Café de l'Union.

AVIS A MES COMPATRIOTES

À dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat-Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes

dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles, et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français, THIEBAUT.

AVIS DIVERS.

Nous avons déjà eu l'honneur de prévenir le public de l'infidèle cupidité du nommé Etienne Lacasse, natif d'Oran (Hautes-Pyrénées), employé de notre maison, que nous avons mis à la disposition de la police pour cause de vol; et vu il attendait instruction de son procès, nous avons même annoncé que, n'ayant pu obtenir de lui avec complaisance de ses fontes, les personnes qui auraient eu quelques relations d'affaires avec lui en dehors de notre maison, étaient priées de nous en donner connaissance, étant à la recherche de plusieurs objets importants qui ont été volés par lui et qu'il aurait pu vendre.

Ce jeune homme s'est débarrassé des mains de la justice qu'est à sa recherche, c'est pourquoi et avec sa permission, nous remercions aux personnes qui pourraient le connaître, notre invitation de nous donner avis des relations qu'ils auraient pu avoir avec lui et à le faire arrêter en quel lieu on le trouve. Une récompense sera remise à la personne qui pourra indiquer le retraite de cet individu. Montevideo, le 23 mai 1843.

P. S. Les personnes qui auraient quelques renseignements à donner sur ledit Etienne Lacasse pourront s'adresser à la Tienda de la Ville de Paris, rue San-Francisco.

Pahier et Lefebvre.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Le capitaine de la 3e compagnie du 4e bataillon fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie, et qui n'ont pas reçu leurs habillements, de vouloir bien passer chez M. Braud, rue du Porton (près la Buena Vista), où il leur en sera délivré.

Le commandant de la compagnie. LAPOUR.

On demande une servante, baqué Française pour la cuisine, et le soin de ménage. On est susceptible à une loque modeste et de la confiance. S'adresser rue St. Louis, n. 70.

AVIS.

Les Dames Françaises qui sont occupées de la souscription pour l'Hôpital, désireraient que, pour diminuer les fatigues auxquelles elles se sont généralement soumises, une souscription à domicile fut ouverte chez l'une d'elles.

C'est pour ce motif qu'une souscription est ouverte chez Mme. Vignozzi, rue San Gabriel, n. 127 et 129.

AVIS.

On désire trouver un français qui voudrait se charger de perfectionner deux enfants un de 13 ans et l'autre de 10 dans l'écriture et l'arithmétique. S'adresser rue Saint Louis n. 57 ou rue Saint Jean n. 46, celui qui le desire n'a qu'à se présenter pour y faire les conditions.

ANA DE LECHE.

Una Italiana desea un niño para criar, le persona que la necesite para dicha ocupacion ocrira al Corral de los Italianos, en la de la Buena Vista, ó en casa del Sr. Douca en donde darán razon.

AVIS.

Maison Honoré Gispardin, platero, rue San-Gabriel, numéros 25, ou à chez: o: vieux, argent et cuivre.

HOPITAL FRANCAIS.

On souscrit pour l'hôpital français chez M. Vignozzi, rue San-Gabriel, numéros 127 et 129.

AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé :

INSTRUCTIONS DE FANTERIE.

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extraits de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne. Il se vend à l'ancienne imprimerie, et chez Domenech ou chez Varola, place de la Matriz.

CHIEN PERDU.

Il a été perdu un petit chien, poil blanc et noir, répondant au nom de Mousticho. La personne qui l'aurait trouvé est invitée à le ramener au bureau du Patriote. Elle recevra une récompense honnête.

AVIS.

Une souscription, pour l'hôpital français, est ouverte chez M. le président de la commission de santé, rue San Benito (ancien consulat), n. 16.

AVIS IMPORTANT.

On demande des ouvriers, maçons et manoeuvres pour l'hôpital français. S'adresser maison neuve de D. Juan Maria Perez, à côté du marché. On désire qu'ils fassent partie des Volontaires Français. Ils seront exceptés de service, et leur ouvrage leur sera payé.

VENTE.

On désirerait vendre à Buena-Vista l'établissement de serrurerie et armurerie de MM. Richard et Dupet, situé rue de la Fédération (Plaza), n. 24, coudes de la place de la Victoire. S'adresser à M. Couturier au magasin de meubles rue de los Pescadores enfrente du café de Comercio. On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

AVIS AU PUBLIC.

M. Frédéric, traiteur, rue Saint-Joseph n. 53, prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il continue comme auparavant à prendre des provisions en ville, et qu'il fera de son mieux pour les satisfaire.

Il a été perdu le 6 mai un porte-cigares en paille contenant une papeterie et un certificat d'exemption de service au nom de Théodore Gilbert Antoine. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au Bureau de Journal; il aura une récompense, s'il l'exige.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturons à 6 patacons.

Bataillon des Volontaires Français. Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles maison Pernin à côté de la Police, en face le magasin du Pavillon Français.

Le Gérant M. RAYBAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jb. RAYBAUD.